

# RD CONGO - COMMUNIQUE

---

Le 1<sup>er</sup> Juillet 2019

## **Kinshasa : JED demande à connaître les raisons officielles de la fermeture d'un média proche de l'opposition**

Dans une correspondance adressée, le lundi 1er juillet 2019, au Président du Conseil supérieur de l'audiovisuel et de la communication (CSAC), Journaliste en danger (JED) lui a demandé de communiquer sur les raisons officielles qui ont entraîné la coupure du signal de la *Radiotélévision par Satellite (RTVS 1)*, chaîne privée émettant à Kinshasa et propriété de M. Adolphe Muzito, un des leaders de « Lamuka », plate-forme qui regroupe des opposants au régime du Président Félix Tshisekedi.

Dans cette lettre, JED rapporte qu'elle a constaté, le samedi 29 juin 2019 vers 12 heures, que la RTVS1 avait brusquement cessé d'émettre. Cette coupure est intervenue au moment où ce média diffusait une émission intitulée « Spécial Lumuka ».

Au cours de cette émission, les invités appelaient la population à participer à une marche pacifique, le 30 juin 2019, pour notamment réclamer « la vérité des urnes ». Cette manifestation de l'opposition était interdite, la veille, par l'autorité urbaine au motif que le 30 juin était un jour commémoratif de l'indépendance de RD Congo.

Contacté par JED, Bijou Ndjodji, directeur des informations à la *RTVS 1* et présentateur de l'émission « Spécial Lumuka », a déclaré avoir eu des contacts téléphoniques avec les responsables de Téléconsult et de la Renatelstat (Réseau national de télécommunication par satellite). « Après appels, le responsable de Renatelsat a fini par nous dire qu'il aurait reçu l'ordre de la présidence de la République ». a précisé M. Bijou Ndjodji.

Pour JED quels que soient les griefs qui peuvent être portés contre cette émission, il est disproportionné de suspendre toutes les activités de la *RTVS 1* à cause d'une seule émission.

« JED demande instamment au CSAC, instance habilitée à réguler les médias congolais et à promouvoir la liberté de la presse, de s'impliquer pour faire cesser censure qui prive d'informations des centaines de personnes et obtenir la reprise des émissions de ce média », conclut JED.